

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VILLAGE DE GRENVILLE**

Le 18 avril 2018

À la séance spéciale du conseil municipal du Village de Grenville, tenue le 18 avril 2018 à 17h30 dans la salle des délibérations, située au 21 rue Tri-Jean à Grenville, Québec formant quorum sous la présidence du maire Luc Grondin.

Les conseillers suivants étaient :

Siège # 1 : M. André Lemay (présent) Siège # 4 : M. Peter Dopelhamer (présent)
Siège # 2 : M. André Woodbury (présent) Siège # 5 : M. Roger Lalonde (présent)
Siège # 3 : M. Louis André Desjardins (présent) Siège # 6 : M. Pierre Thauvette (présent)

Était également présent:

Alain Léveillé, Directeur général et secrétaire-trésorier

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège en s'abstenant de voter.

2018-04-040 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. Pierre Thauvette
Et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

PERIODE DE QUESTIONS

Selon le règlement # 255-2007, le conseil municipal tient une 1^{ière} période de questions.

2018-04-041 ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – RUE PRINCIPALE (ENTRE LES RUES QUEEN ET TRI-JEAN) – PHASE III

ATTENDU QU'UNE soumission par appel d'offres a été formulée et publiée sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour les travaux de réfection des infrastructures municipales – rue Principale (entre les rues Queen et Tri-Jean) – Phase III;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE les prix soumis sont les suivants :

Nom des soumissionnaires	Montant soumis (avant taxes)	Montant corrigé (avant taxes)	Montant corrigé (taxes incluses)
Construction Monco inc.	871 300.01 \$	876 302.05 \$	1 007 528.28 \$
Émile Foucault Excavation inc.	954 282.00 \$	937 782.00	1 078 214.85 \$
Construction T.R.B. inc.	997 800.40 \$	997 800.40 \$	1 143 771.76 \$

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie Mirtec inc. a procédé à l'analyse des soumissions;



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

ATTENDU QUE la plus basse soumission reçue (Construction Monco inc.) respecte les exigences des documents d'appels d'offres;

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie Mirtec inc. recommande d'accepter la plus basse soumission, soit celle de Construction Monco inc. au montant de 1 007 528.28 \$ taxes incluses;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Peter Dopelhamer
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de Construction Monco inc. au montant de 1 007 528.28 \$ taxes incluses pour exécuter les travaux de réfection des infrastructures municipales – rue Principale (entre les rues Queen et Tri-Jean) – Phase III.

2018-04-042

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) 2018-2019

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de soumettre les projets ci-bas mentionnés dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) 2018-2019:

Resurfaçage	Rue Principale (au sud de la rue Queen)	56 500 \$
Ouvrage de préparation, de gravelage et de rechargement	Chemin de l'Écocentre	50 000 \$
TOTAL : 106 500 \$		

QUE le conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé à compléter et signer les documents nécessaires à cette demande de subvention.

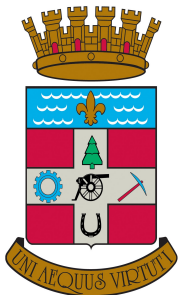
2018-04-043

NOUVELLE DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE ET ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS RELATIVEMENT À L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE SUR LA RUE MAPLE - ROUTE 344

ATTENDU QUE que la municipalité du Village de Grenville a reçu de la part du Ministère des Transports du Québec (MTQ) une lettre datée du 21 septembre 2012 relativement à l'état de la chaussée de la rue Maple - Route 344;

ATTENDU QUE dans cette lettre le MTQ informe la municipalité qu'il prévoit, d'ici cinq (5) ans, soit en 2017, refaire les pavages dans le village;

ATTENDU QU'EN date du 18 avril 2018 aucune action n'a été effectuée par le MTQ en ce sens; ;



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Roger Lalonde
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte réitère sa demande au MTQ afin qu'une nouvelle vérification de l'état de la chaussée de la rue Maple - Route 344 dans le secteur du Village de Grenville soit effectuée puisque celle-ci est très endommagée et met en jeu la sécurité des usagers.

2018-04-044

ADJUDICATION DE L'ÉTAPE #3 DE L'APPEL D'OFFRES DE ST-GEORGES STRUCTURES ET CIVIL DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PONT ARQUÉ AU-DESSUS DU CANAL

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil adjuge l'étape #3 de l'appel d'offres de St-Georges Structures et civil dans le cadre du projet d'un pont arqué au-dessus du canal consistant à la confection des plans et devis pour l'appel d'offres de construction au montant de 21 600 \$ plus les taxes applicables.

NOTE : Advenant que le projet ne se réalise pas, la MRC d'Argenteuil, par l'entremise du directeur général M. Marc Carrière, s'est engagée à rembourser à la municipalité 50% des coûts déjà engagés dans ce projet.

2018-04-045

PROJET SOUS-FLUVIAL ET PARTENARIAT FINANCIER ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET COGECO

ATTENDU QUE COGECO désire obtenir une servitude de passage afin d'y installer un câble sous-marin tel que montré dans un document intitulé « Description technique Février 2018, document no. C0213-10101-00F » préparé par COGECO Connexion ;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

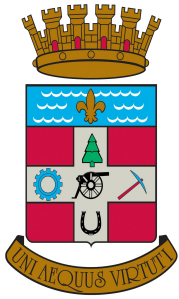
QUE le conseil est favorable à consentir cette servitude à la condition que COGECO s'engage à un partenariat financier de 25 000 \$ pour soutenir un projet communautaire pour la municipalité.

QUE le conseil exige que COGECO s'engage à respecter toutes les lois en vigueur et désire s'assurer que la municipalité soit avisée de chacune des étapes de réalisation du projet.

2018-04-046

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONFECTION DES PLANS D'INGÉNIEURIE ET D'ARCHITECTURE POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU 8, CHEMIN INDUSTRIEL

Il est proposé par : M. Roger Lalonde
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

QUE le conseil accepte l'offre de services professionnels de Ourmon inc. au montant de 7 220 \$ plus les taxes applicables pour la confection des plans d'ingénierie et d'architecture pour le projet d'agrandissement du 8, chemin Industriel.

PERIODE DE QUESTIONS

Selon le règlement # 255-2007, le conseil municipal tient une 2^e période de questions.

2018-04-047

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : M. Roger Lalonde
Appuyé par : M. Pierre Thauvette
Et résolu unanimement

De lever la séance à 18h00.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier